

Sommaire de la vérification indépendante des forêts de 2023 – forêt Spanish

Ce rapport présente les conclusions d'une vérification indépendante de la forêt Spanish réalisée par Arbex Forest Resource Consultants Ltd. La vérification s'est appuyée sur une approche fondée sur le risque qui se base sur le Processus et protocole des vérifications indépendantes des forêts de 2022. La période couverte par la vérification s'étend du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2023. La vérification couvre la mise en œuvre de la phase II du Plan de gestion forestière 2010-2020 (années 7, 8, 9 et 10) ainsi que la préparation et la mise en œuvre du Plan de gestion forestière 2020-2030 (années 1, 2 et 3).

Les procédures et les critères de la vérification sont précisés dans le Processus et protocole des vérifications indépendantes des forêts de 2022.

La forêt est gérée par EACOM Timber Corporation (EACOM) en vertu du permis d'aménagement forestier durable n° 542391. En 2021, Interfor East Ltd. (Interfor) a acheté EACOM. Interfor poursuit ses activités (c'est-à-dire les autorisations, les permis, les documents juridiques et la facturation) sous le nom d'EACOM.

La forêt est située dans les districts de Chapleau Wawa, Timmins Kirkland Lake et Sudbury, dans la région nord-est du ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario. Le district de Sudbury fait office de bureau administratif principal. Un comité local de citoyens (comité local de citoyens de la forêt Spanish), situé à Sudbury, est associé à la forêt. Ce comité est bien géré et apporte des avantages majeurs au processus de gestion forestière.

EACOM est titulaire d'un certificat de gestion forestière de la Sustainable Forestry Initiative® (SFI), inscrit par un tiers indépendant, pour la forêt Spanish.

Le public a été invité à participer au processus de vérification par un avis publié sur la plateforme numérique *Sudbury.com*. Les membres des comités locaux de citoyens, les communautés des Premières Nations, la Nation métisse de l'Ontario (Région 3) et les titulaires de permis d'exploitation des ressources forestières ont été informés de la vérification par courriel et invités à participer au volet sur le terrain ou à exprimer leur point de vue sur la gestion forestière au cours de la période couverte par la vérification. Un échantillon d'opérateurs touristiques a également été interrogé.

Les protocoles de sécurité publique adoptés pendant la pandémie de COVID-19 ont eu des répercussions sur l'exécution des tâches du ministère des Richesses naturelles et des Forêts. Les protocoles et orientations liés à la pandémie ont entraîné des changements dans l'exécution de certaines fonctions et tâches administratives sur le terrain.

L'équipe de vérification a relevé des problèmes liés à l'administration du programme de gestion forestière, notamment un manque d'orientation des politiques de la part du ministère des Richesses naturelles et des Forêts pour permettre au personnel de mener efficacement une vérification et une évaluation de l'efficacité de la sylviculture et du contrôle de la qualité de la validation des parcelles de régénération. Les enjeux soulevés dans la vérification indépendante des forêts de 2016 n'ont pas été entièrement résolus et des problèmes ont été constatés dans les rapports annuels en ce qui concerne l'établissement des rapports, les tableaux et les incohérences des données. En outre, des incohérences dans les instructions ou les exigences relatives à la consignation des données entre le Guide sur l'observation des lois et des politiques en matière de forêts et le Système d'information sur les opérations forestières ont eu pour conséquence que certains champs de données obligatoires n'ont pas été remplis dans la base de données du Système d'information sur les opérations forestières.

L'équipe de vérification a également relevé un problème de chute de matériaux routiers dans les cours d'eau sur certains sites de Lessard Welding Bridge.

Bien que seulement 50 % des objectifs de récolte prévus aient été atteints, un programme de sylviculture efficace a été mis en place pour les activités liées à la zone récoltée.

Dans l'ensemble, EACOM et le ministère des Richesses naturelles et des Forêts ont mis en œuvre un programme de gestion forestière efficace. Le processus de planification de la gestion forestière et la mise en œuvre des plans de gestion forestière ont respecté toutes les exigences légales et réglementaires. Les cibles du Plan de gestion forestière sont cohérentes avec la réalisation des objectifs du plan et la durabilité de la forêt. L'équipe de vérification a conclu qu'EACOM a fait un travail crédible de planification et de mise en œuvre des opérations forestières.

L'évaluation de l'atteinte des objectifs de gestion a notamment été compliquée par le fait que les unités forestières élaborées pour le Plan de gestion forestière 2010 étaient basées sur les définitions des normes d'unités forestières pour la région du Nord-Est, tandis que les unités forestières élaborées dans le Plan de gestion forestière 2020 étaient basées sur les normes d'unités forestières du guide sur les paysages des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Cette situation a rendu difficile la comparaison de la superficie forestière, de la superficie récoltée et de l'évolution des volumes entre les plans.

Malgré ces difficultés, l'équipe de vérification a conclu que les objectifs de gestion forestière avaient été atteints ou que des progrès satisfaisants avaient été accomplis en vue de l'atteinte des objectifs prévus ou par rapport aux indicateurs de réalisation des objectifs. Bien que les objectifs en matière de superficie et de volume de récolte n'aient pas été atteints (en raison des fluctuations du marché et des niveaux de production des usines), la réalisation de toutes les autres activités de gestion forestière a été conforme à la superficie réelle récoltée. La durabilité des forêts n'a pas constitué un risque au cours de la période couverte par la vérification.

L'équipe de vérification conclut que la gestion de la forêt Spanish était généralement conforme à la législation, aux réglementations et aux politiques en vigueur pendant la période couverte par la vérification, et que la forêt était gérée conformément aux modalités du permis d'aménagement forestier durable n° 542391 détenu par EACOM Timber Corporation (Interfor East Ltd.). La forêt est gérée conformément aux principes de la gestion forestière durable, lesquels sont évalués dans le cadre du Processus et protocole de vérification indépendante des forêts de 2022.